



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

N°35/2016

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	22
Présents	13
Pour	15
Contre	0
Abstention	0
Non participation au vote	1

L'an deux mille seize,

Le sept novembre à quatorze heures quinze minutes,

le Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Marne s'est réuni dans la salle du Conseil d'Administration, après convocation légale, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Charles de COURSON, Président,

Etaient présents : Messieurs Charles de COURSON, Philippe SALMON, Gérard BUTIN, Pascal DESAUTELS, Roland BOULARD, Raphaël BLANCHARD, Julien VALENTIN, Jean-Michel POINTUD, Thierry BUSSY, Laurent BURCKEL,
Et Mesdames Dominique DETERM, Valérie MORAND, Sylvie GERARD-MAIZIERES.

Absents représentés : Jean-RAYMOND EGON (pouvoir donné à Charles de COURSON), Annie COULON (pouvoir donné à Pascal DESAUTELS), Vincent VERSTRAETE (pouvoir donné à Monsieur Raphaël BLANCHARD).

OBJET : REMPLACEMENT DE MONSIEUR YAN MORAND DANS LES INSTANCES DU SDIS DE LA MARNE - ELECTION ET DESIGNATIONS

Vu le rapport du président,

Vu les articles L 1424-27 alinéa 1^{er} et R 1424-15 du Code général des collectivités territoriales,Vu l'article 6 alinéa 1^{er} du décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu l'article 34 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,

Vu l'article 44 du décret n°89-229 du 17 avril 1989 relatif aux commissions administratives paritaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu l'article 2 de l'arrêté du 29 mars 2016 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires,

Vu l'article 8 alinéa 6 de l'arrêté du 4 août 2004 relatif aux commissions de réforme des agents de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu l'article 6 de l'arrêté du 30 juillet 1992 fixant la composition particulière et les conditions de fonctionnement de la commission départementale de réforme prévue à l'article 25 du décret n° 65-773 du 9 septembre 1965 modifié,

Vu la délibération n° 07/2015 du 22 mai 2015 du conseil d'administration du SDIS de la Marne portant élection des membres du bureau du SDIS de la Marne,

Vu la délibération n° 09/2015 du 22 mai 2015 du conseil d'administration du SDIS de la Marne portant désignation des représentants de l'administration dans les différentes commissions,

Considérant que l'information relative à la démission de Monsieur Yan MORAND impacte l'administration du SDIS de la Marne en raison de son appartenance à de nombreuses instances,

Considérant qu'il convient, sous réserves de la confirmation officielle de la démission de Monsieur Yan MORAND et pour des raisons de nécessités administratives, de procéder au remplacement de Monsieur Yan MORAND dans les instances du SDIS de la Marne,

Après en avoir délibéré et sous réserves de la confirmation officielle de la démission de Monsieur Yan MORAND, le conseil d'administration :

- **PREND ACTE** de la démission de Monsieur Yan MORAND, qui sera remplacé au conseil d'administration du SDIS de la Marne par son suppléant, Monsieur Fabrice LEGRAND pour la durée du mandat restant à courir conformément à la réglementation.
- **PREND ACTE** de la désignation de Madame Dominique DETERM comme membre titulaire à la commission de réforme des sapeurs-pompiers professionnels et des personnels administratifs et techniques à la place de Monsieur Yan MORAND conformément à la réglementation.
- **PREND ACTE** de la désignation Monsieur Jean-Michel POINTUD comme membre titulaire à la commission de réforme des sapeurs-pompiers volontaires à la place de Monsieur Yan MORAND conformément à la réglementation.
- **DECIDE** de désigner Monsieur Gérard BUTIN comme membre suppléant de Monsieur Jean-Michel POINTUD à la commission de réforme des sapeurs-pompiers volontaires.
- **DECIDE** d'élire Monsieur Jean-Raymond EGON en tant que 2^{ème} vice-président au bureau du conseil d'administration du SDIS de la Marne.
- **DECIDE** d'élire Madame Frédérique SCHULTHESS en tant que membre supplémentaire au bureau du conseil d'administration du SDIS de la Marne.
- **MODIFIE** la délibération n° 07/2015 du 22 mai 2015 portant élection des membres du bureau du conseil d'administration du SDIS de la Marne en remplaçant :
 - le nom de Yan MORAND par Jean-Raymond EGON en tant que 2^{ème} vice-président au bureau du conseil d'administration du SDIS de la Marne,
 - le nom de Jean-Raymond EGON par Frédérique SCHULTHESS en tant que membre supplémentaire au bureau du conseil d'administration du SDIS de la Marne.
- **DECIDE** de désigner Monsieur Raphaël BLANCHARD comme membre suppléant au comité technique, au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi qu'au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires pour remplacer Monsieur Yan MORAND.
- **DECIDE** de désigner Monsieur Raphaël BLANCHARD comme membre suppléant à la commission administrative paritaire des personnels administratifs techniques de catégorie C pour remplacer Monsieur Yan MORAND.
- **DECIDE** de désigner Monsieur Raphaël BLANCHARD comme membre suppléant à la commission administrative paritaire des sapeurs-pompiers professionnel de catégorie C pour remplacer Monsieur Yan MORAND.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Charles de COURSON

ACTE REÇU LE
14 NOV. 2016
PREFECTURE DE LA MARNE
DRCL

